

Envoyé en préfecture le 07/09/2022

Reçu en préfecture le 07/09/2022

Affiché le 07/09/2022

ID : 074-217400530-20220830-D202208_39-DE

République française
.....
Département de la
Haute-Savoie
.....
Arrondissement de
Thonon- Les- Bains
.....

**Commune de
CERVENS**

**Délibération
N°2022-39**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE CERVENS**

Nombre de conseillers en exercice :	14	VOTE :	pour :	12
Présents :	11		contre :	00
Absents :	03		abstentions :	00
Procurations :	01			
Votants :	12			

Date de la convocation : 19/08/2022
Secrétaire de séance : Coralie DECOMBARD

SEANCE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2022 à 20 H

L'an deux mil vingt-deux le 30 août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

PRESENTS : CALLENDRIER Michèle/ CHATEAU Baptiste / CHATEL Christophe / DECOMBARD Coralie/ KELLER Sophie / LEYDIER Serge/ MASSON Thibault / NOEL Ruta/ PROFFIT Thierry / THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

ABSENTS : FAVRAT Florent/ SANDRAL Linda/ SCHMETZ Bernard/

PROCURATIONS : Linda SANDRAL donne procuration à Christophe CHATEL

Mandat électif

OBJET : Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à la démission de la 2^{ème} adjoint au maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-14 du 25 mai 2020 relative à l'élection des Adjoint au Maire fixant leur nombre à quatre ;

Vu l'arrêté municipal n°2020/04 portant délégation de fonction du Maire à Mme Claire DUTARTRE, 2^{ème} adjointe, déléguée pour exercer les fonctions relevant du domaine des affaires sociales, du domaine des services de restauration scolaire et garderie périscolaire, du domaine des festivités, et du domaine du conseil municipal des jeunes ;

Vu la lettre de démission de Mme DUTARTRE des fonctions de 2^{ème} adjointe au maire en date du 19 juillet 2022, adressée à M. le préfet et acceptée par le représentant de l'Etat le 16 août 2022 ;

LE MAIRE PROPOSE à l'assemblée de procéder au remplacement de Mme Claire DUTARTRE, par l'élection d'une nouvelle adjointe au Maire

IL DEMANDE aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer :

- 1) sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération n°2020-13 du 25 mai 2020,
- 2) sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint, à savoir :

- il prendra rang après tous les autres ;
- toutefois, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant (art.L2122-10 du CGCT)

- 3) pour désigner un nouvel adjoint au maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 0 voix CONTRE,

- ☞ DECIDE DE MAINTENIR le nombre d'adjoints au Maire à quatre ;
- ☞ DECIDE que les adjoints élus le 25 mai 2020 avanceront d'un rang et que le nouvel adjoint prendra rang en qualité de dernier adjoint élu.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Coralie DÉCOMBARD a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT),

Le conseil municipal a ensuite désigné deux assesseurs ; il s'agit de M. Baptiste CHATEAU et de Mme Sophie KELLER.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote. 1 candidature a été déposée en la personne de Mme Catherine VUARGNOZ.

1er tour du scrutin

Sous la présidence de M. Gil THOMAS, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : -----0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : -----12
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L66 du code électoral) -----0
- d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : -----12
- e) Majorité absolue : -----7

NOM et PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine VUARGNOZ	12	Douze

Mme Catherine VUARGNOZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 4^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 07/09/2022
Reçu en préfecture le 07/09/2022
Affiché le 07/09/2022
ID : 074-217400530-20220830-D202208_39-DE

Certifié exécutoire par sa réception en Préfecture le **- 7 SEP. 2022**

Et son affichage le **- 7 SEP. 2022**

Le Maire, Gil THOMAS